

Le Comité régional,

Ayant examiné la résolution WHA24.48 sur les "Effets de l'usage du tabac sur la santé" adoptée par la Vingt-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé;

Estimant qu'une réunion internationale consacrée à des problèmes de santé doit manifester son souci de combattre la cause principale des affections liées à l'usage du tabac,

1. DECIDE d'inviter toutes les personnes présentes aux réunions officielles du Bureau régional à s'abstenir de fumer dans les salles de réunion, et d'afficher clairement cet avis dans le bâtiment du Bureau régional;
2. PRIE le Directeur régional d'étudier les mesures que les gouvernements peuvent prendre pour réduire les effets de l'usage du tabac sur la santé, et de faire rapport de ses recommandations au Comité régional à sa vingt-troisième session.

Cinquième séance, 23 septembre 1971